

Le projet écocitoyen de la Ville de Tomblaine est novateur, pertinent et audacieux.

En septembre 2020, j'avais proposé au Conseil Municipal de définir des orientations qui allaient avoir plus de sens que la pauvre Loi Egalim. Cette Loi votée par les Députés est stupide au moins pour deux raisons : elle impose des contraintes et des coûts supplémentaires aux Communes, alors que la restauration scolaire n'est pas une compétence obligatoire (et par conséquent de nombreux maires vont finir par jeter l'éponge) / Par ailleurs elle ne parle pas du tout des circuits courts et des producteurs locaux !!!

Nous avons défini comme objectif une approche vertueuse à 90 % : faire en sorte que 40 % de nos produits soient bio (et parfois même bio et en circuits courts), 10 % de nos produits soient labellisés et 40 % soient en circuits courts !

C'était beaucoup mieux que la Loi, tout en la respectant. Dès janvier 2021 nos objectifs ont été atteints et nous travaillons à approcher le plus possible en permanence cet objectif !

Il faut savoir que cela n'est pas simple en raison du contexte économique : baisse continue des dotations de l'État, explosion des prix des denrées alimentaires, de l'électricité, du gaz...

Notre restauration scolaire a tellement de succès, dans une ville qui a vu sa population progresser de 15% en 12 ans, que le nombre de repas servis chaque jour est passé en peu de temps de 300 à... plus de 580 !

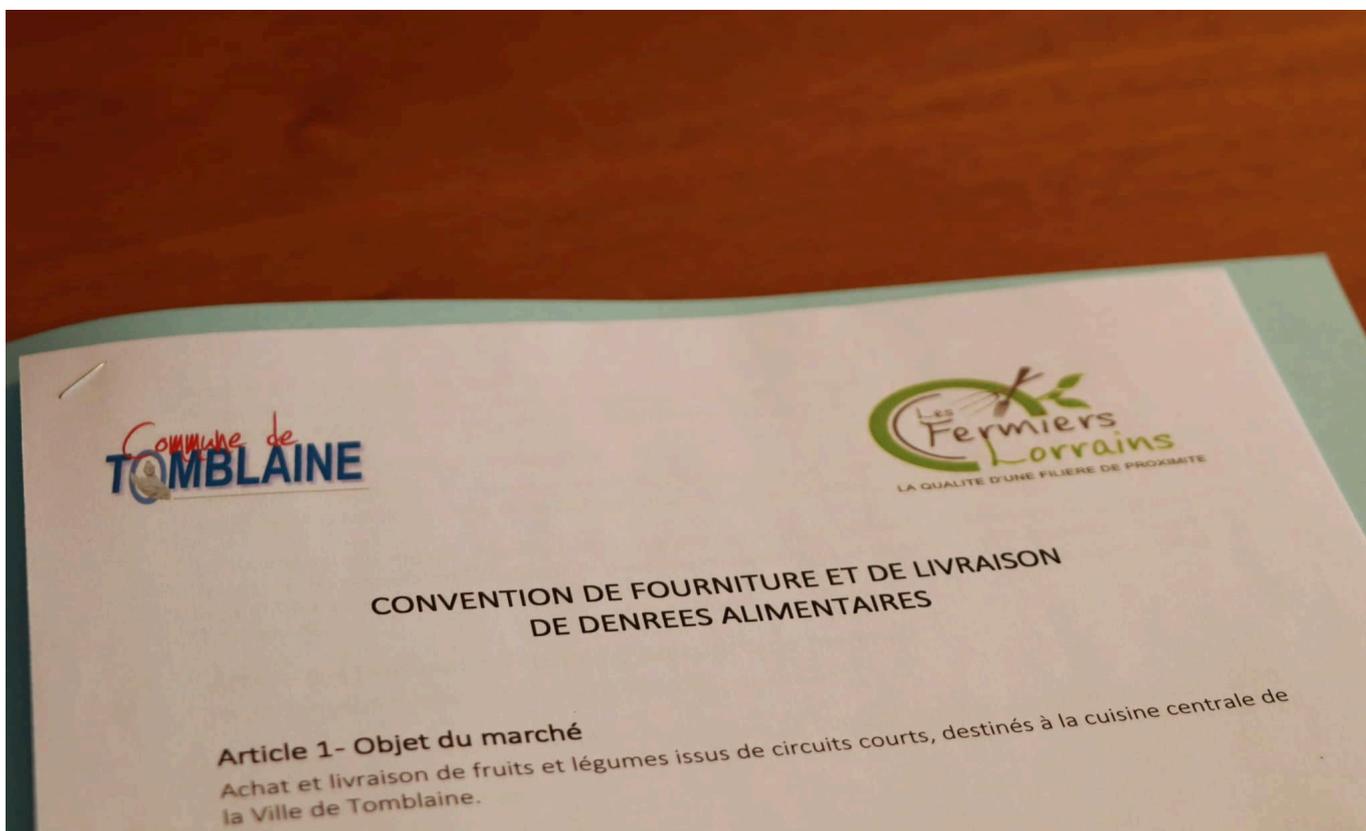
Cela coûte donc plus cher, mais on est en démarche-qualité.

Il fallait être volontaristes et nous le sommes. Les services des marchés publics, du budget et de la restauration scolaire ont fait pour cela un énorme travail et je les remercie.

Dans la pratique, il n'est pas non plus aisé de trouver suffisamment de producteurs locaux en capacité de fournir de telles quantités en circuit court. Nos partenaires sont donc nombreux et diversifiés. Hier par exemple, je signalais une convention avec "Les fermiers lorrains", association qui représente les producteurs locaux lorrains et commercialise leurs produits. Cette convention portait sur la fourniture de fruits et légumes, produits pour lesquels il faut trouver des solutions multiples étant donné leur disponibilité dépendant de la saisonnalité...

Cette convention a été signée avec monsieur Vincent Noël, responsable commercial des "Fermiers Lorrains".





## A Tomblaine

Tomblaine  
mardi 8 mars 2022 16:52

---